

**590511**

Département: NORD  
SGC Service Gestion Comptable  
**MAIRIE DE ROSULT**

**NUMÉRO SIRET : 215905118-00018**

**POSTE COMPTABLE : 059512**

**M57**

**Commune de moins de 3500 hab.**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**Voté par nature**

**BUDGET PRINCIPAL**

**Année 2023**

**S O M M A I R E**

PAGES	
p. 1 / 1	<b>INFORMATIONS GENERALES</b>
p. 2 / 2	- Informations statistiques, fiscales et financières
p. 3 / 3	- Modalités de vote du budget
p. 4 / 7	- Exécution du Budget
p. 8 / 9	- Exécution du budget de l'exercice précédent - RàR Dépenses
	- Exécution du budget de l'exercice précédent - RàR Recettes
p. 10 / 10	<b>PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>
p. 11 / 11	- Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
p. 12 / 12	- Equilibre financier du budget - Investissement
p. 13 / 13	- Equilibre financier du budget - Fonctionnement
p. 14 / 14	- Balance générale du budget - Dépenses
	- Balance générale du budget - Recettes
p. 15 / 15	<b>VOTE DU BUDGET</b>
p. 16 / 17	Section d' INVESTISSEMENT
	- Section d' investissement - Vue d'ensemble - Dépenses
	- Section d' investissement - Vue d'ensemble - Recettes
	- Section d' investissement - Dépenses - Détail par article
	- Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles
	- Opérations d'équipement - Détail des opérations d'équipement
	- Opérations d'équipement - Détail des opérations d'équipement
p. 18 / 18	- Section d'investissement - Recettes - Détail par article
p. 19 / 19	Section de FONCTIONNEMENT
p. 20 / 20	- Section de Fonctionnement - Vue d'ensemble - Dépenses
p. 21 / 23	- Section de Fonctionnement - Vue d'ensemble - Recettes
p. 24 / 25	- Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article
	- Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article

**S O M M A I R E (Suite)**

PAGE	IV - AUTRES ANNEXES (1)	JOINT	SANS OBJET
	ANNEXES		X
	Annexes patrimoniales		X
p. 26 / 26	Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p. 27 / 27	Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
p. 28 / 28	Etat de la dette - Répartition par structure de taux	X	
p. 29 / 29	Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p. 30 / 30	Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p. 31 / 31	Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p. 32 / 32	Etat de la dette - Autres dettes	X	
p. 33 / 33	Méthode utilisées pour les amortissements	X	
p. 34 / 34	Etat des provisions constituées	X	
p. 35 / 35	Etalement des provisions	X	
p. 36 / 36	Etat des charges transférées	X	
p. 37 / 39	Détail des chapitres d'opérations pour compte de tiers	X	
p. 40 / 40	Etat des emprunts garantis	X	
p. 41 / 41	Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	X	
p. 42 / 42	Subventions versées	X	
p. 43 / 43	Etat des contrats de crédit-bail	X	
	Etats des contrats de PPP	X	
	Etats des autres engagements donnés	X	
p. 44 / 44	Etat des engagements reçus	X	
p. 45 / 46	Etat du personnel	X	
p. 47 / 47	Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	X	
p. 48 / 48	Liste des organismes de regroupement	X	
p. 49 / 49	Liste des établissements publics créés	X	
p. 50 / 50	Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
	Annexes budgétaires		X
p. 51 / 51	Equilibre budgétaire - Dépenses	X	
p. 52 / 52	Equilibre budgétaire - Recettes	X	
p. 53 / 53	Etat des autorisations de programme et ses crédits de paiements afférents	X	
p. 54 / 54	Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
	Autres éléments d'information		X
p. 55 / 55	Emploi des recettes grévées d'une affectation spéciale	X	
p. 56 / 56	Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
p. 57 / 57	Décision en matière de taux	X	
	Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
	Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
p. 58 / 58	Signatures	X	

(1) Ne sont pas reproduites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes de bilan. Dans ce cas, cochez la case 'sans objet' correspondante. (ne pas produire d'état néant)

**I - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES****Informations statistiques, fiscales et financières**

Informations statistiques		Valeurs
Population Totale (colonne h du recensement INSEE)		1 975
Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		363 391
Informations financières - Ratios		Valeurs
<b>1</b>	Dépenses réelles de fonctionnement / population	807.96
<b>2</b>	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 159.92
<b>3</b>	Dépenses d'équipement brute / population	296.92
<b>4</b>	En cours de la dette / population (2)(3)	333.53
<b>5</b>	DGF / population	13.80
<b>6</b>	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.51
<b>7</b>	Dépenses réelles de Fonctionnement + Remboursement annuel de la Dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement (4)	0.73
<b>8</b>	Dépenses d'équipement brute / Recettes réelles de fonctionnement	0.26
<b>9</b>	En cours de la dette / Recettes réelles de Fonctionnement (2)(3)(4)	0.00
<b>10</b>	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2)(4)	0.30

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise pas la préfecture).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

**I****A**

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

**POUR MEMOIRE (1)**

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement;
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans vote formel sur les chapitres 'Opérations d'équipement'.
- sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

Sans objet

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres 'Opération d'équipement'.

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement, : 0.00 %
- Investissement : 0.00 %

IV - En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V - Les provisions sont :(3)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

(1) Rappeler les modalités au vote du budget

(2) à compléter par 'du chapitre' ou 'de l'article'.

(3) rayer la mention inutile

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS (1)</b>	<b>C1</b>

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou Solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	2 406 198.12	2 694 265.00	1 420 880.40	A1 1 708 947.28
Investissement	721 346.75	434 821.28	(3) -54 923.59	A2 - 341 449.06
Fonctionnement	1 684 851.37	2 259 443.72	(4) 1 475 803.99	A3 2 050 396.34

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
<b>TOTAL DES RàR</b>	I+II 102 500.00	III+I	B1 - 102 500.00
Investissement	I 102 500.00	III	B2 - 102 500.00
Fonctionnement	II	IV	B3

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
<b>TOTAL</b>	A1 + B1	1 606 447.28
Investissement	A2 + B2	- 443 949.06
Fonctionnement	A3 + B3	2 050 396.34

- (1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.  
(2) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.  
(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses  
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire.  
(5) Indiquer le signe - si déficit et + si excédent.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)</b>	<b>C2</b>

### DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses engagées non mandatées
<b>10</b>	<b>DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES</b>	
10222	F.C.T.V.A.	
10226	Taxe d'aménagement	
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	
<b>13</b>	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>	
1323	Départements	
13251	GFP de rattachement	
1342	Amendes de police	
1381	Etat et établissements nationaux	
<b>16</b>	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES</b>	
1641	Emprunts en euros	
16878	Autres organismes et particuliers	
<b>20</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	
202	Frais doc. Urbanisme et numérisation cadastre	
2051	Concessions et droits similaires	
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	
204132	Bâtiments et installations	
204412	Bâtiments et installations	
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	102 500,00
2111	Terrains nus	
2128	Autres agencements et aménagements	
21311	Hôtel de ville	
21312	Bâtiments scolaires	5 400,00
21316	Equipements du cimetière	
21318	Autres bâtiments publics	19 020,00
2135	Installations générales, agencements, aménagement	
2138	Autres constructions	
2152	Installations de voirie	71 500,00
21538	Autres réseaux	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de d	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	
2158	Autres installations, matériel et outillage te	6 580,00
2182	Matériel de transport	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	
2184	Mobilier	
2188	Autres	
<b>26</b>	<b>PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA</b>	
261	Titres de participation	
	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL</b>	102 500,00
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	
<b>60.</b>	<b>ACHATS ET VARIATION DE STOCKS</b>	
<b>604</b>	<b>Achats d'études, prestations de services</b>	
6042	Achats des prestations de services	
<b>606</b>	<b>Achats non stockés de matières et fournitures</b>	
60611	Eau et assainissement	
60612	Energie - Electricité	
60621	Combustibles	
60622	Carburants	
60623	Alimentation	
60624	Produits de traitement	
60628	Autres fournitures non stockées	

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)</b>	<b>C2</b>

### DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses engagées non mandatées
60631	Fournitures d'entretien	
60632	Fournitures de petit équipement	
60633	Fournitures de voirie	
60636	Vêtements de travail	
6064	Fournitures administratives	
6067	Fournitures scolaires	
6068	Autres matières et fournitures	
<b>61</b>	<b>SERVICES EXTÉRIEURS</b>	
611	Contrats de prestations de services	
6122	Crédit-bail mobilier	
6135	Locations mobilières	
61521	Terrains	
615221	Bâtiments publics	
615228	Autres bâtiments	
615231	Voiries	
615232	Réseaux	
61551	Matériel roulant	
61558	Autres biens mobiliers	
6156	Maintenance	
6161	Multirisques	
6168	Autres	
617	Etudes et recherches	
6182	Documentation générale et technique	
6184	Versements à des organismes de formation	
6188	Autres frais divers	
<b>62.</b>	<b>AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS</b>	
<b>622</b>	<b>Rémunérations d'intermédiaires et honoraires</b>	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	
6226	Honoraires	
6227	Frais d'actes et de contentieux	
<b>623</b>	<b>Publicité, publications, relations publiques</b>	
6231	Annonces et insertions	
6232	Fêtes et cérémonies	
6236	Catalogues et imprimés	
<b>624</b>	<b>Transports de biens et transports collectifs</b>	
6241	Transports de biens	
6247	Transports collectifs	
<b>625</b>	<b>Déplacements, missions et réceptions</b>	
6256	Missions	
6257	Réceptions	
<b>626</b>	<b>Frais postaux et frais de télécommunications</b>	
6261	Frais d'affranchissement	
6262	Frais de télécommunications	
<b>627</b>	<b>Services bancaires et assimilés</b>	
<b>628</b>	<b>Divers</b>	
6281	Concours divers (cotisations...)	
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois)	
62875	Aux communes membres du GFP	
62876	Au GFP de rattachement	



<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)</b>	<b>C2</b>

### DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses engagées non mandatées
<b>635</b>	<b>Autres impôts, taxes et versements assimilés (</b>	
63512	Taxes foncières	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	
<b>621</b>	<b>Personnel extérieur au service</b>	
6218	Autre personnel extérieur	
<b>633</b>	<b>Impôts, taxes et versements assimilés sur rémun</b>	
6336	Cotisations au centre national et aux centres	
<b>64</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	
6411	Personnel titulaire	
6413	Personnel non titulaire	
6415	Indemnité inflation	
64168	Autres emplois d'insertion	
6417	Rémunération des apprentis	
6451	Cotisations à l'URSSAF.	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux.	
6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale	
6475	Médecine du travail, pharmacie	
<b>014</b>	<b>Atténuation de produits</b>	
<b>739</b>	<b>Reversement et restitution sur impôts et taxes</b>	
739113	Reversement conventionnel de fiscalité	
739223	Fond péréquation ress. communales et intercomm	
<b>7419</b>	<b>Reversement D.G.F.</b>	
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	
651	Redevances pour concessions, brevets, licences	
6531	Indemnités des maires et conseillers	
6533	Cotisations de retraite des maire et conseille	
6535	Formation	
65372	Cot. Fonds Financier Allocation. Fin de Mandat	
6541	Créances admises en non-valeurs	
65541	Contrib. au fonds de comp. charges territorial	
65548	Autres contributions	
6558	Autres contributions obligatoires	
65733	Départements	
657362	C.C.A.S.	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations	
65888	Autres	
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts cré	
6681	Indemnités pour remb. anticipé emprunts à risq	
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	
6714	Bourses et prix	
673	Titres annulés (émis au cours d'exercices anté	
6748	Autres subventions exceptionnelles	

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)</b>	<b>C2</b>

### DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses engagées non mandatées
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	
6761	Différences réalisations (positif) transf.inv.	
678	Autres charges exceptionnelles	
	<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL</b>	

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)</b>	<b>C3</b>

### DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Art. (1)	Libellé (1)	Titres restant à emettre
<b>024</b>	<b>Produits de cessions d'immobilisations</b>	
<b>10</b>	<b>DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES</b>	
10222	F.C.T.V.A.	
10226	Taxe d'aménagement	
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	
<b>13</b>	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>	
1323	Départements	
13251	GFP de rattachement	
13258	Autres groupements	
1328	Autres	
1332	Amendes de police	
1341	Dotation d'équipement des territoire ruraux	
1342	Amendes de police	
1346	Participations pour voirie et réseaux	
1347	Dotation de soutien à l'investissement local	
1381	Etat et établissements nationaux	
1382	Régions	
1383	Départements	
1385	Groupement collect. et collect. statut particu	
1388	Autres	
<b>16</b>	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES</b>	
1641	Emprunts en euros	
16878	Autres organismes et particuliers	
<b>20</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	
202	Frais doc. Urbanisme et numérisation cadastre	
2051	Concessions et droits similaires	
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	
2111	Terrains nus	
2182	Matériel de transport	
2188	Autres	
<b>45</b>	<b>COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE</b>	
45825	Opération sous mandat rue du Capitaine DEKEN 2	
45826	Opération sous mandat rue de l'Alène d'Or 2017	
45827	Opérations sous mandat rue P DELANNOY	
45828	Opérations sous mandat Rue du nouveau jeu	
<b>70</b>	<b>PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV</b>	
70311	Concessions dans les cimetières (produit net)	
70323	Redevance d'occupation du domaine public commu	
70632	A caractère de loisirs	
7067	Redevances et droits des services péri-scolair	
70688	Autres prestations de service	
<b>73</b>	<b>IMPÔTS ET TAXES</b>	
73211	Attribution de compensation	
73223	Fond péréquation ress. communales et intercomm	
7325	Fonds de péréquation des ressources communales	
7328	Autres fiscalités reversées	
7331	Taxe d'enlèvement ordures ménagères et assimil	
7338	Autres taxes	
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à	
73925	Fonds de péréquation des ressources communales	

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)</b>	<b>C3</b>

### DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Art. (1)	Libellé (1)	Titres restant à emettre
<b>731</b>	<b>Impôts locaux</b>	
73111	Impôts directs locaux	
<b>74</b>	<b>DOTATIONS ET PARTICIPATIONS</b>	
7411	D.G.F. - Dotation forfaitaire	
74121	Dotation de solidarité rurale	
74123	Dotation de solidarité urbaine	
74127	Dotation nationale de péréquation	
744	F.C.T.V.A.	
74718	Autres	
7473	Départements	
7478	Autres organismes	
748314	Dotation unique des compensations spécifiques	
74833	Etat - Compensation au titre de CET(CVAE et CF	
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations	
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations	
7484	Dotation de recensement	
7488	Autres attributions et participations	
<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	
752	Revenus des immeubles	
758	Produits divers de gestion courante	
7588	Autres produits divers de gestion courante	
<b>013</b>	<b>Atténuation de charges</b>	
<b>64.</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	
<b>6419</b>	<b>Remboursements sur rémunérations du personnel</b>	
<b>6459</b>	<b>Remboursements sur charges de sécurité sociale</b>	
<b>77</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations d	
773	Mandats annulés (émis au cours d'exercices ant	
775	Produits des cessions d'immobilisations	
7761	Différences réalisations (positif) transf. inv	
7788	Produits exceptionnels divers	

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSMBLE DU BUDGET - VOTE ET REPORTS</b>	<b>A</b>

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	767 785.76	1 220 161.90
+		+	+
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	150 000.00	
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	<i>(si solde négatif)</i> 341 449.06	<i>(si solde positif)</i>
=		=	=
<b>Total de la section d'investissement (2)</b>		<b>1 259 234.82</b>	<b>1 220 161.90</b>

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 605 457.61	2 290 839.17
+		+	+
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	<i>(si déficit)</i>	1 606 447.28 <i>(si excédent)</i>
=		=	=
<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>		<b>1 605 457.61</b>	<b>3 897 286.45</b>

<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>2 864 692.43</b>	<b>5 117 448.35</b>
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - INVESTISSEMENT</b>	<b>B1</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT - REALISATIONS**  
(Y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	R.S.A.		
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)		
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)		
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)		
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)		
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)		
Total des réalisations d'équipement			
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)		
13	Subventions d'investissement (1) (5)		
16	Emprunts et dettes assimilées		
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)		
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières (1)		
Total des réalisations financières			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)		
Total des réalisations réelles en investissement			
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)		
041	Opérations patrimoniales (8)		
Total des réalisations d'ordre en investissement			

**TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE**

TOTAL		
-------	--	--

**RESULTATS ANTERIEURS**

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	341 449.06	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		

**TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

TOTAL DE LA SECTION	341 449.06	
SOLDE D'EXECUTION (recettes - dépenses) (10)	341 449.06	

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - FONCTIONNEMENT</b>	<b>B2</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT - REALISATIONS**  
(Y compris les restes à réaliser N-1)

MANDATS EMIS	TITRES EMIS	
<b>OPERATIONS REELLES ET MIXTES</b>		
011 Charges à caractère général (1)	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	73 Impôts et taxes (sauf 731)	
	731 Fiscalité locale	
	74 Dotations et participations (1)	
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	75 Autres produits de gestion courante (1)	
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus		
014 Atténuations de produits	013 Atténuations de charges (1)	
016 APA	016 APA	
017 RSA / Régularisations de RMI	017 RSA / Régularisations de RMI	
Total dépenses de gestion des services	Total recettes de gestion des services	
66 Charges financières	76 Produits financiers	
67 Charges spécifiques (1)	77 Produits spécifiques (1)	
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	
<b>TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES</b>	<b>TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES</b>	
<b>OPERATIONS D'ORDRE</b>		
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	
043 Opérations ordre intérieur de la section	043 Opérations ordre intérieur de la section	
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE</b>	
<b>RESULTAT REPORTE DE N-1</b>		
002 Résultat de fonctionnement reporté	002 Résultat de fonctionnement reporté	1 606 447.28
<b>TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	1 606 447.28
<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)</b>		1 606 447.28

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>C1</b>

### 1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

Chap.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	93 129.74		93 129.74
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES (sauf 1688 non budgétaire)	88 236.27		88 236.27
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE			
	Total des Opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
204	Subventions d'équipement versées	348 933.43		348 933.43
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	237 486.32		237 486.32
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	Dépréciation des immobilisations (5)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
31	MATIÈRES PREMIÈRES (ET FOURNITURES)			
33	EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS			
35	STOCKS DE PRODUITS			
198	Neutralisation Amort. des Subv. équip. versées			
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de ti (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes finan (5)			
	<b>Dépenses d'Investissement - Total</b>	<b>767 785.76</b>		<b>767 785.76</b>

<b>Pour information</b>			341 449.06
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>			

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	367 805.73		367 805.73
012	Charges de personnel et frais assimilés	817 162.98		817 162.98
014	Atténuation de produits	9 313.00		9 313.00
60	ACHATS ET VARIATION DE STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	377 977.96		377 977.96
66	CHARGES FINANCIÈRES	21 577.29		21 577.29
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 882.50		1 882.50
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		9 738.15	9 738.15
71	PRODUCTION STOCKEE (3)			
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>1 595 719.46</b>	<b>9 738.15</b>	<b>1 605 457.61</b>

<b>Pour information</b>			0.00
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>			

(1) Y compris les opérations relatives aux rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 hab.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement".

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèce au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recettes, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>C2</b>

### 2 - TITRES EMIS (Exercice + restes à réaliser N-1)

Chap.	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	147 986.69		147 986.69
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	176 424.83		176 424.83
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	Subventions d'équipement versées			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		9 738.15	9 738.15
29	Dépréciation des immobilisations (5)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
31	MATIÈRES PREMIÈRES (ET FOURNITURES)			
33	EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS			
35	STOCKS DE PRODUITS			
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE (7)	442 063.17		442 063.17
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de ti (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes finan (5)			
<b>Recettes d'Investissement - Total</b>		766 474.69	9 738.15	776 212.84

+

<b>R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
---	--

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	443 949.06
-----------------------------------	------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	1 220 161.90
---	--------------

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	80 739.70		80 739.70
60	ACHATS ET VARIATION DE STOCKS (3)			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV	142 207.83		142 207.83
71	PRODUCTION STOCKEE			
72	Production immobilisée			
73	IMPÔTS ET TAXES	633 231.58		633 231.58
731	Fiscalité locale	1 128 732.96		1 128 732.96
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	266 124.60		266 124.60
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	39 802.50		39 802.50
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS SPECIFIQUES			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		2 290 839.17		2 290 839.17

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	1 606 447.28
---	--------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	3 897 286.45
--	--------------

**III - ADOPTION DU CA****Section d'Investissement - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES****A**

Chapitre	Désignation	Crédits ouverts (BP + DM + RàR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	184 582,37	176 424,83		8 157,54
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
204	Subventions d'équipement versées				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des recettes d'équipement	184 582,37	176 424,83		8 157,54
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	578 949,06	591 935,75		-12 986,69
138	Autres subventions d'investissement				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES				
18	COMPTE DE LAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE				
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
024	Produits de cessions d'immobilisations				
	Total des recettes financières	578 949,06	591 935,75		-12 986,69
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHÉE	442 063,17	442 063,17		
	TOTAL DES RECETTES REELLES	442 063,17	442 063,17		
021	Virement de la section de fonctionnement	1 205 594,60	1 210 423,75		-4 829,15
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)	1 350 000,00	9 738,15		61,85
041	Opérations patrimoniales (8)	9 800,00			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 359 800,00	9 738,15		61,85
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 565 394,60	1 220 161,90		-4 767,30
	R 001 Solde d'exécution positif reporté au anticipé (7)				
	Total des recettes d'investissement cumulées	2 565 394,60	1 220 161,90		-4 767,30

- (1) Recettes justifiées non tirées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations ») (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

## III - ADOPTION DU CA

## Section d'Investissement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

III

A1

Chapitre	Désignation	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emplet (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>20</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	77 000.00			77 000.00		
202	Frais doc. Urbanisme et numérisation cadastre						
203	Frais d'études, recherche, développ, insertion	75 000.00			75 000.00		
2051	Concessions et droits similaires	2 000.00			2 000.00		
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	348 933.43	348 933.43				
204182	Bâtiments et installations	348 933.43	348 933.43				
204412	Bâtiments et installations						
<b>21</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	773 750.00	237 486.32	150 000.00	386 263.68		
2111	Terrains nus						
212	Agencements et aménagements de terrains	20 000.00	450.00		19 550.00		
2131	Bâtiments publics	144 420.00	50 570.44	41 800.00	52 049.56		
2135	Installations générales, agencements, aménagement						
2138	Autres constructions						
2152	Installations de voirie	478 300.00	155 096.69	82 000.00	241 203.31		
21538	Autres réseaux						
2156	Matériel et outillage d'incendie et de défense						
2157	Matériel et outillage technique						
2158	Autres installations, matériel et outillage te	30 580.00	11 889.61	1 000.00	17 690.39		
2182	Matériel de transport						
2183	Matériel informatique	70 000.00	12 778.44	20 000.00	37 221.56		
2184	Matériel de bureau et mobilier	20 000.00	1 117.56	5 200.00	13 682.44		
2188	Autres	10 450.00	5 583.58		4 866.42		
<b>23</b>	<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>	821 132.37			821 132.37		
231	Immobilisations corporelles en cours	821 132.37			821 132.37		
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	2 020 815.80	586 419.75	150 000.00	1 284 396.05		
<b>10</b>	<b>DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES</b>	113 129.74	93 129.74		20 000.00		
10222	F.C.T.V.A.	93 129.74	93 129.74				
10226	Taxe d'aménagement	20 000.00			20 000.00		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés						
<b>13</b>	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>						
1323	Départements						
13251	GFP de rattachement						
1345	Amendes de radars automatiques, amendes de pol						
138	Autres subventions d'investissement						

### III - ADOPTION DU CA

#### Section d'Investissement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

**III**  
**A1**

Chapitre	Designation	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	90 000,00	88 236,27		1 763,73		
1641	Emprunts en euros	90 000,00	88 236,27		1 763,73		
16878	Autres organismes et particuliers						
	Total des dépenses financières	203 129,74	181 366,01		21 763,73		
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	2 223 945,54	767 785,76	150 000,00	1 306 159,78		
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (5)						
192	Plus ou moins values sur cessions d'immobilisa (7)						
2131	Bâtiments publics						
041	Opérations patrimoniales (8)						
13.	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT						
1323	Départements						
138	Autres subventions d'investissement						
21.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
2111	Terrains nus						
2131	Bâtiments publics						
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE						
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 223 945,54</b>	<b>767 785,76</b>	<b>150 000,00</b>	<b>1 306 159,78</b>		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandataées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET	III
RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>13</b>	<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>	184 582.37	176 424.83		8 157.54
1322	Régions	73 813.00	73 813.00		
1323	Départements	41 861.00	38 744.00		3 117.00
13251	GFP de rattachement	48 748.37	43 707.83		5 040.54
13258	Autres groupements				
1328	Autres	20 160.00			20 160.00
1335	Amendes de radars automatiques, amendes de pol				
1345	Amendes de radars automatiques, amendes de pol				
13461	Dotation d'équipement des territoires ruraux				
13462	Dotation de soutien à l'investissement local				
1348	Autres				
138	Autres subventions d'investissement		20 160.00		-20 160.00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	184 582.37	176 424.83		8 157.54
<b>10</b>	<b>DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES</b>	135 000.00	147 986.69		-12 986.69
10222	F.C.T.V.A.	105 000.00	104 045.73		954.27
10226	Taxe d'aménagement	30 000.00	43 940.96		-13 940.96
<b>024</b>	<b>Produits de cessions d'immobilisations</b>				
	<b>Total des recettes financières</b>	135 000.00	147 986.69		-12 986.69
<b>45</b>	<b>COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE</b>	442 063.17	442 063.17		
4582	Recettes (à subdiviser par mandat) (2)	442 063.17			442 063.17
45825	Opérations sous mandat Rue DEKEN (2)		192 067.02		- 192 067.02
45827	Opérations sous mandat Rues Koenig / Delannoy (2)		224 717.79		- 224 717.79
45828	Opérations sous mandat Rue Nouveau Jeu (2)		25 278.36		-25 278.36
	<b>TOTAL DES OPERATIONS REELLES</b>	761 645.54	766 474.69		-4 829.15
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>	1 350 000.00			
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre section (3)</b>	9 800.00	9 738.15		61.85
<b>192</b>	<b>Plus ou moins values sur cessions d'immobilisa</b>				
<b>202</b>	<b>Frais doc. Urbanisme et numérisation cadastre</b>				
<b>2111</b>	<b>Terrains nus</b>				
<b>2131</b>	<b>Bâtiments publics</b>				
<b>2182</b>	<b>Matériel de transport</b>				
<b>2188</b>	<b>Autres</b>				
<b>2802</b>	<b>Frais doc. Urbanisme et numérisation cadastre</b>	100.00	88.92		11.08
<b>2804182</b>	<b>Bâtiments et installations</b>		8 257.65		-8 257.65
<b>2804412</b>	<b>Bâtiments et installations</b>	9 700.00	1 391.58		8 308.42
<b>2805</b>	<b>Concessions et droits similaires</b>				
	<b>TOTAL PRELEVEMENT DU FONCTIONNEMENT</b>	9 800.00	9 738.15		61.85
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (5)</b>				
<b>16878</b>	<b>Autres organismes et particuliers</b>				
	<b>TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE</b>	1 359 800.00	9 738.15		61.85
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		2 121 445.54	776 212.84		-4 767.30

<b>Pour Information</b>
-------------------------

<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>
---

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(3) Cf Définition du chapitre d'opération d'ordre RI 040 = DF 042

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf Définition du chapitre des opérations d'ordre DI 041 = RI 041

### III - ADOPTION DU CA

#### Section de Fonctionnement - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES

Chapitre	Désignation	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Reste à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans la cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
011	Charges à caractère général	698 100,00	367 805,73			330 294,27		
012	Charges de personnel et frais assimilés	983 000,00	817 162,98			167 837,02		
014	Atténuation de produits	30 000,00	9 313,00			20 687,00		
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	397 100,00	377 977,96			19 122,04		
	Total des dépenses de gestion des services	2 110 200,00	1 572 259,67			537 940,33		
66	CHARGES FINANCIÈRES	22 000,00	21 577,29			422,71		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	50 000,00	1 882,50			48 117,50		
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS							
022	Dépenses imprévues							
	Total des dépenses financières	72 000,00	23 459,79			48 540,21		
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	2 182 200,00	1 595 719,46			586 480,54		
023	Virement à la section d'investissement	1 350 000,00						
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 800,00	9 738,15			61,85		
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section							
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	1 359 800,00	9 738,15			61,85		
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 542 000,00	1 605 457,61			586 542,39		
	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (5)</b>							
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	3 542 000,00	1 605 457,61			586 542,39		

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts -- réalisations -- RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

**III - ADOPTION DU CA****Section de Fonctionnement - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES****III****B**

Chapitre	Désignation	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N=1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
013	Atténuation de charges	5 000,00	80 739,70			-75 739,70
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV	73 754,42	142 207,83			-68 453,41
73	IMPÔTS ET TAXES	560 773,30	633 231,58			-72 458,28
731	Fiscalité locale	937 558,00	1 128 732,96			-191 174,96
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	343 467,00	266 124,60			77 342,40
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10 000,00	39 802,50			-29 802,50
	Total des recettes de gestion des services	1 930 552,72	2 290 839,17			-360 286,45
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS SPECIFIQUES	5 000,00				5 000,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS					
	Total des recettes financières	5 000,00				5 000,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 935 552,72	2 290 839,17			-355 286,45
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections					
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE					
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 935 552,72	2 290 839,17			-355 286,45
	<b>R 002 Solde d'exécution positif reporté au anticipé (7)</b>	1 606 447,28				
	<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>	3 542 000,00	2 290 839,17			-355 286,45

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



### III - ADOPTION DU CA

#### Section de Fonctionnement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

**III**  
**B1**

Chapitre	Désignation	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	698 100,00	367 805,73		330 294,27			
<b>60.</b>	<b>ACHATS ET VARIATION DE STOCKS</b>	322 000,00	158 536,29		163 463,71			
<b>604</b>	<b>Achats d'études, prestations de services</b>	35 000,00	35 643,18		- 643,18			
6042	Achats des prestations de services	35 000,00	35 643,18		- 643,18			
<b>606</b>	<b>Achats non stockés de matières et fournitures</b>	287 000,00	122 893,11		164 106,89			
60611	Eau et assainissement	10 000,00	5 396,86		4 603,14			
60612	Energie - Electricité	150 000,00	66 406,39		83 593,61			
60621	Combustibles	500,00	300,00		200,00			
60622	Carburants	5 000,00	3 281,55		1 718,45			
60623	Alimentation	10 000,00	7 973,29		2 026,71			
60624	Produits de traitement	10 000,00	3 316,50		6 683,50			
60628	Autres fournitures non stockées	2 000,00	925,70		1 074,30			
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement							
60631	Fournitures d'entretien	15 000,00	3 413,13		11 586,87			
60632	Fournitures de petit équipement	50 000,00	14 481,03		35 518,97			
60633	Fournitures de voirie	10 000,00	1 687,30		8 312,70			
60636	Vêtements de travail	5 000,00	1 792,97		3 207,03			
6064	Fournitures administratives	6 500,00	3 253,30		3 246,70			
6067	Fournitures scolaires	11 000,00	8 722,32		2 277,68			
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	1 942,77		57,23			
<b>61</b>	<b>SERVICES EXTERIEURS</b>	262 000,00	148 390,61		113 609,39			
611	Contrats de prestations de services	70 000,00	65 314,29		4 685,71			
612	Redevances de crédit-bail	30 000,00	24 940,80		5 059,20			
613	Locations	2 000,00	2 429,46		- 429,46			
61521	Terrains	1 000,00			1 000,00			
615221	Bâtiments publics	30 000,00	13 160,76		16 839,24			
615228	Autres bâtiments							
615231	Voies	40 000,00	818,40		39 181,60			
615232	Réseaux	25 000,00	7 101,12		17 898,88			
61551	Matériel roulant	10 000,00	8 697,90		1 302,10			
61558	Autres biens mobiliers	10 000,00	1 275,90		8 724,10			
6156	Maintenance	23 000,00	10 884,08		12 115,92			
6161	Multirisques	10 000,00	8 346,70		1 653,30			
6168	Autres	1 000,00			1 000,00			
618	Divers	10 000,00	5 421,20		4 578,80			

## III - ADOPTION DU CA

## Section de Fonctionnement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

III

BI

Chapitre	Designation	Crédits ouverts (BP + DM +RdR N-1)	Réalisations mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans la cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>62.</b>	<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	113 100,00	60 150,83		52 949,17			
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	5 000,00	1 959,00		3 041,00			
623	Publicité, publications, relations publiques	50 000,00	37 179,20		12 820,80			
624	Transports de biens et transports collectifs	20 000,00	7 818,00		12 182,00			
625	Déplacements, missions et réceptions	10 000,00	927,23		9 072,77			
626	Frais postaux et frais de télécommunications	15 000,00	6 813,74		8 186,26			
627	Services bancaires et assimilés	100,00	41,45		58,55			
628	Divers	13 000,00	5 412,21		7 587,79			
6281	Concours divers (cotisations...)	3 000,00	2 479,41		520,59			
62876	Au GFP de rattachement	10 000,00	2 932,80		7 067,20			
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (	1 000,00	728,00		272,00			
012	Charges de personnel et frais assimilés	985 000,00	817 162,98		167 837,02			
621	Personnel extérieur au service	10 000,00			10 000,00			
6218	Autre personnel extérieur	10 000,00			10 000,00			
633	Impôts, taxes et versements assimilés (autres)	10 000,00	8 960,87		1 039,13			
64	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	965 000,00	808 202,11		156 797,89			
6411	Personnel titulaire	430 000,00	392 283,61		37 716,39			
6413	Personnel non titulaire	100 000,00	105 066,31		-5 066,31			
6415	Congés payés	5 000,00			5 000,00			
64168	Autres emplois d'insertion	110 000,00	56 675,49		53 324,51			
6417	Rémunérations des apprentis	15 000,00	3 373,25		11 626,75			
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	300 000,00	248 982,45		51 017,55			
6470	Autres charges sociales	5 000,00	1 821,00		3 179,00			
014	<b>Atténuation de produits</b>	30 000,00	9 313,00		20 687,00			
739	<b>Reversement et restitution sur impôts et taxes</b>	30 000,00	9 313,00		20 687,00			
739215	Reversements conventionnels de fiscalité							
7392221	Ressources communales et intercommunales	30 000,00	9 313,00		20 687,00			
65	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	397 100,00	377 977,96		19 122,04			
65131	Bourses	2 000,00			2 000,00			
65132	Prix		930,60		- 930,60			
65311	Indemnités de fonction	61 000,00	58 133,70		2 866,30			
65313	Cotisations de retraite	4 000,00	3 281,40		718,60			
65315	Formation	500,00			500,00			
653172	Cotisations au fonds de financement fin de man	100,00	50,60		49,40			
6541	Créances admises en non-valeurs	5 000,00			5 000,00			
65568	Autres contributions	270 000,00	268 864,20		1 135,80			
6558	Autres contributions obligatoires							

## III - ADOPTION DU CA

III

## Section de Fonctionnement - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

B1

Chapitre	Designation	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
65733	Départements							
657362	C.C.A.S.	4 000,00	4 000,00					
65748	Autres personnes de droit privé	50 000,00	42 716,70		7 283,30			
6583	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	500,00			500,00			
6588	Autres charges diverses de gestion courante		0,76		-0,76			
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>2 110 200,00</b>	<b>1 572 259,67</b>		<b>537 940,33</b>			
66	<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>22 000,00</b>	<b>21 577,29</b>		<b>422,71</b>			
66111	Intérêts réglés à l'échéance	22 000,00	21 577,29		422,71			
6681	Indemnités pour remb. anticipé d'emprunt à ris							
67	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>50 000,00</b>	<b>1 882,50</b>		<b>48 117,50</b>			
673	Titres annulés (émis au cours d'exercices anté	50 000,00	1 882,50		48 117,50			
68	<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>							
681	charges de fonctionnement							
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>72 000,00</b>	<b>23 459,79</b>		<b>48 540,21</b>			
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>2 182 200,00</b>	<b>1 595 719,46</b>		<b>586 480,54</b>			
023	Virement à la section d'investissement	1 350 000,00						
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 800,00	9 738,15		61,85			
6761	Différences réalisations (positif) transf. inv.							
681	charges de fonctionnement	9 800,00	9 738,15		61,85			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section							
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>1 359 800,00</b>	<b>9 738,15</b>		<b>61,85</b>			
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 542 000,00</b>	<b>1 605 457,61</b>		<b>586 542,39</b>			

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Dépenses engagées non mandatées
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

**III - ADOPTION DU CA****III****Section de Fonctionnement - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE****B2**

Chapitre	Désignation	Crédits ouverts (BP + DM + RâR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
013	Atténuation de charges	5 000,00	80 739,70			-75 739,70
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	5 000,00	80 739,70			-75 739,70
70	<b>PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV</b>	73 754,42	142 207,83			-68 453,41
703	Redevances et recettes d'utilisation du domaine	2 000,00	2 020,00			-20,00
70311	Concessions dans les cimetières (produit net)	1 300,00	1 437,23			-137,23
7032	Droits de stationnement et de location sur la	20 394,42	43 017,65			-22 623,23
7063	Redevances et droits des services à caractère	50 000,00	95 682,55			-45 682,55
7067	Redevances et droits des services péri-scolaire	60,00	50,40			9,60
70688	Autres prestations de service					
73	<b>IMPÔTS ET TAXES</b>	560 773,30	633 231,58			-72 458,28
73211	Attribution de compensation	560 773,30	514 005,58			46 767,72
732221	Ressources communales et intercommunales					
73223	Fonds départemental des DMTQ pour communes -50		119 226,00			-119 226,00
731	<b>Fiscalité locale</b>	937 558,00	1 128 732,96			-191 174,96
73111	Impôts directs locaux	907 423,00	1 047 535,00			-140 112,00
73118	Autres contributions directes					
73123	Taxe communale additionnelle aux droits mutati	10 000,00	59 903,24			-49 903,24
73133	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	135,00	124,00			11,00
73141	Taxe sur la consommation finale d'électricité	20 000,00	21 170,72			-1 170,72
7318	Autres impôts locaux ou assimilés					
74	<b>DOTATIONS ET PARTICIPATIONS</b>	343 467,00	266 124,60			77 342,40
74111	Dotations forfaitaire des communes		1 347,00			-1 347,00
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des commun		25 915,00			-25 915,00
741127	Dotation nationale de péréquation (DNP) commun					
742	Dotations élus locaux	4 400,00	293,00			-293,00
744	F.C.T.V.A.	20 000,00	3 957,76			442,24
74718	Autres		27 356,45			-7 356,45
7473	Départements					
7478	Autres organismes	25 000,00	40 547,39			-15 547,39
748313	Dotation compensation réforme TP					
74832	Etat - Compensation au titre de CET(CVAE et CF					
74833	Etat - Compensation au titre des exon. TF	294 067,00	89 341,00			204 726,00
74834	Etat - Compensation au titre des exon. TH		73 847,00			-73 847,00
7484	Dotation de recensement		3 520,00			-3 520,00
7488	Autres attributions et participations					

## III - ADOPTION DU CA

### Section de Fonctionnement - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

**III**

**B2**

Chapitre	Désignation	Crédits ouverts (BP + DM + RâR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10 000,00	39 802,50			-29 802,50
752	Revenus des immeubles	10 000,00	25 410,25			-15 410,25
758	Produits divers de gestion courante					
7588	Autres produits divers de gestion courante		14 392,25			-14 392,25
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>1 935 552,72</b>	<b>2 290 839,17</b>			<b>-360 286,45</b>
77	<b>PRODUITS SPECIFIQUES</b>	<b>5 000,00</b>				<b>5 000,00</b>
773	Mandats annulés (émis au cours d'exercices ant					
775	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00				5 000,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>5 000,00</b>				<b>5 000,00</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>1 935 552,72</b>	<b>2 290 839,17</b>			<b>-355 286,45</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections					
72	Production immobilisée					
7761	Différences réalisations (positif) transf. inv					
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>					
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 935 552,72</b>	<b>2 290 839,17</b>			<b>-355 286,45</b>

#### Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites "surfiscalisées" (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.  
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.  
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.  
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).  
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).  
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.  
(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.  
(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.  
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

**IV - ANNEXES****ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE****B1.1****B1.1 - CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant du au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
NEANT						
<b>Total</b>		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Circulaire N° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant. (article L 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

## IV - ANNEXES

IV

## ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

## B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date de démission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	taux actuariel					
<b>164 - Emprunts auprès d'établissements de crédit</b>														
9914157650/m*8 - TRAVAUX DIVERS VOIRRE	CREDIT AGRICOLE	15/05/2006	26/07/2006	03/01/2007	228 000,00	F		3,990	3,990		A	X	N	A-1
7544024/m*9 - TRAVAUX SALLE DES PETES	CAISSE D EPARGNE	16/06/2009	19/06/2009	25/06/2010	400 000,00	F		4,690	4,690		A	X	N	A-1
7638424/m*10 - TRAVAUX SALLE DES PETES	CAISSE D EPARGNE	31/08/2010	15/09/2010	25/08/2011	200 000,00	F		3,590	3,590		A	X	N	A-1
991484327/80/m*11 - TROTTOIRS ET ATELIERS COMMUNAUX	CREDIT AGRICOLE	13/01/2012	03/02/2012	01/05/2012	170 000,00	F		5,660	5,660		T	X	N	A-1
MGN27950/EUR/029867/001/m*12 - TRAVAUX DE VOIRRE	LA BANQUE POSTALE	18/05/2013	27/05/2013	01/06/2014	200 000,00	F		3,980	3,980		A	X	N	A-1
853838/m*13 - VOIRRE COMMUNALE	CAISSE D EPARGNE	28/04/2015	19/10/2015	25/04/2016	400 000,00	F		1,550	1,550		S	X	N	A-1
<b>TOTAL</b>					1 598 000,00									A-1
<b>TOTAL GENERAL</b>					1 598 000,00									A-1

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, Indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variables; C : complexe (c'est à dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme l'addition d'un taux usuel de référence et d'une marge en pourcentage)

(4) Mentionner le ou les index (ex : Euribor 3 mois ...).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle; B : bimestrielle; S : semestrielle; T : trimestrielle; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant; P pour amortissement annuel progressif; F pour in fine; S pour semestriel; M pour mensuel; X autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)



## IV - ANNEXES

## ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

## B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			I.C.N.E. de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
<b>164 - Emprunts auprès d'établissements de crédit</b>													
99141557650/n°8 - TRAVVAUX DIVERS VOIRIE	N	0,00		45 562,31	2,00	F		3,990	14 037,19	2 378,02		0,00	
7544024/n°9 - TRAVVAUX SALLE DES FETES	N	0,00		160 245,17	5,00	F		4,690	22 679,63	8 579,17		0,00	
7763842/n°10 - TRAVVAUX SALLE DES FETES	N	0,00		86 456,72	6,00	F		3,590	10 699,16	3 487,90		0,00	
99148432780/n°11 - TROTTOIRS ET ATELIERS COMMUNAUX	N	0,00		0,00	8,25	F		5,660	0,00	0,00		0,00	
MON279500EUR/0298670/001/n°12 - TRAVVAUX DE VOIRIE	N	0,00		80 013,38	4,00	F		3,980	14 212,87	3 750,20		0,00	
8538338/n°13 - VOIRIE COMMUNALE	N	0,00		198 212,22	6,50	F		1,550	26 607,42	3 382,00		0,00	
TOTAL		0,00		570 489,80					88 236,27	21 577,29		0,00	
TOTAL GENERAL		0,00		570 489,80					88 236,27	21 577,29		0,00	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêts : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est à dire un taux qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en pourcentage)

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat de décharge éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat de décharge éventuel et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

### ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX

**IV**  
**B1.3**

### B1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Néant														
					0,00									
<b>TOTAL GENERAL</b>														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne-conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée de vie du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée de vie du contrat.

(7) Coût de sortie. Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opération de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat de déchéance et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat de déchéance et comptabilisés au 778.

## IV - ANNEXES

IV

## ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4

## B1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Type de structure de l'emprunt	Type d'indice sous-jacent					
	1 - Indices en Euros	2 - Indices inflation française ou zone Euro ou écart entre ces indices	3 - Ecart d'indices zone Euro	4 - Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone Euro	5 - Ecart d'indices hors zone Euro	6 - Autres indices
A - Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou investissement. Echange de taux structure contre taux variable ou taux fixe (sans unique) Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel).	Nombre de Produits	0				
	% de l'encours	100,00				
B - Barrière simple. Pas d'effet levier.	Montant en Euros	570 489,80				
	Nombre de Produits	0				
C - Option d'échange (swaption)	% de l'encours					
	Montant en Euros					
D - Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé.	Nombre de Produits	0				
	% de l'encours					
E - Multiplicateur jusqu'à 5	Montant en Euros					
	Nombre de Produits	0				
F - Autres types de structure	% de l'encours					0
	Montant en Euros					

## IV - ANNEXES

## ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

## B1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

Instruments de ouverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co- contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de réglement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'options
			// // // // //						// // // // //				
				NEANT					// // // // //				

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

**IV - ANNEXES****ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE****B1.5****B1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE**

Instrument de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert (1)	Effet de l'instrument de couverture						Categorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen de taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>B1.6</b>

**B1.6 - DETTE SUR EMPRUNT - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN  
AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u>					
NEANT					
<b>TOTAL</b>					
<b>TOTAL GENERAL</b>					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert de contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 - AUTRES DETTES**

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>LIBELLE</b>	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>METHODE UTILISEE POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>B2</b>

### A 3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

<b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE</b>	<b>Délibérations du</b>
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) : <span style="float: right;">0.00</span>	15/03/2023

PROCEDURE AMORTISSEMENT	Biens ou catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Divers	0	
Linéaire	Bâtiments légers	0	
Linéaire	Bâtiments ordinaires	0	
Linéaire	Matériels de transport	0	
Linéaire	Infrastructure des voies	0	
Linéaire	Machines et matériels divers	0	



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES</b>	<b>B3.1</b>

### B3.1 - ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 1/1/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises D	SOLDE E = C - D
		// // // // //				
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>B3.2</b>

**B3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provisions constituées au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
	NEANT		0 0 0 0 0			
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent qui font l'objet d'un étalement

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>B4</b>

**B4 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotations aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	NEANT	0	/ /				
		0	/ /				
		0	/ /				
		0	/ /				
		0	/ /				

**IV - ANNEXES****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****B5****A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Detail) (1)****Date de délibération: 01/01/2018**

Intitulé de l'opération: 200 - CAPITAINE DEKEN

<b>DEPENSES 4581</b>		<b>RECETTES 4582</b>					
<b>DEPENSES</b>	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N	<b>RECETTES</b>	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N
				Financement par le mandant et par d'autres tiers			
				Financement par le mandataire	960 335.10		
				Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)			192 067.02

**IV - ANNEXES****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****B5****A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Detail) (1)****Date de délibération : 05/11/2018**

Intitulé de l'opération: 202 - RUES PAUL DELANNOY PONTCENSIER SOEURSLIESSÉ KOENIG

<b>DEPENSES 4581</b>		<b>RECETTES 4582</b>					
<b>DEPENSES</b>	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N	<b>RECETTES</b>	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N
				Financement par le mandant et par d'autres tiers			
				Financement par le mandataire	898 871.16		224 717.79
				Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)			

**IV - ANNEXES****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****B5****A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Detail) (1)****Date de délibération: 01/01/2019**

Intitulé de l'opération: 203 - RUE DU NOUVEAU JEU

<b>DEPENSES 4581</b>			<b>RECETTES 4582</b>				
<b>DEPENSES</b>	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N
				Financement par le mandant et par d'autres tiers			
				Financement par le mandataire	50 556,72		25 278,36
				Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)			

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote (hors restes à réaliser)

(3) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

## IV - ANNEXES

### ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

IV

B7.1

#### B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art L2313-1 6°, L5211-36 et L5711-1 du CGCT)

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (années)	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indice ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice en (8)	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en (8)	en capital
					NEANT													
<b>TOTAL</b>																		
<b>TOTAL GENERAL</b>																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant annuel, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, M pour mensuel, X pour autres, à préciser

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuel, M : mensuelle, B : Bimestrielle, S : Semestrielle, T : trimestrielle, X : Autre

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (C'est à dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(4) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois...);

(5) taux annuel, tous faits compris

(6) taux hors opérations de couverture. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau à la date du vote du budget

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015677C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

**IV - ANNEXES****IV****CALCUL DU RATION D'ENDETTEMENT RELATIF AUX EMPRUNTS  
GARANTIS****B7.2****B7.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNTS**

<b>Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT</b>	<b>Valeur en euros</b>	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	
+ Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
+ Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	109 813.56
- Provisions pour garanties d'emprunts	D	
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>109 813.56</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>2 290 839.17</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>4.79</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-1 du CGCT

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT

(3) Les garanties d'emprunts accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>SUBVENTIONS VERSEES</b>	<b>B8.1</b>

**B8.1 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L2311-7 du CGCT)**

Art. (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
657362	1	SUBVENTION	CCAS	etablissement public	4 000.00
6574	2	SUBVENTION	AMICALE DES DONNEURS DE SANG	association loi 1901	1 000.00
6574	3	SUBVENTION	AMICALE LAIQUE ECOLE LES PRES	association loi 1901	599.00
6574	4	SUBVENTION	ANCIENS COMBATTANTS UNC/AFN	association loi 1901	500.00
6574	5	SUBVENTION	ARTSCENE ET CO	association loi 1901	437.00
6574	6	SUBVENTION	ASSOCIATION DES PARENTS	association loi 1901	382.00
6574	7	SUBVENTION	ASSOCIATION EQUILYBRES YOGA	association loi 1901	
6574	8	SUBVENTION	ASSOCIATION FOOT CLUB	association loi 1901	4 631.00
6574	9	SUBVENTION	ASSOCIATION LES GOWESTS	association loi 1901	
6574	10	SUBVENTION	BASKET CLUB LOISIRS ROSULT	association loi 1901	160.00
6574	11	SUBVENTION	BOITE A COUTURE	association loi 1901	512.00
6574	12	SUBVENTION	CENTRE LOISIRS EDUCATIF SPORTIF	association loi 1901	1 682.00
6574	13	SUBVENTION	CHANSEM	association loi 1901	556.00
6574	14	SUBVENTION	CLUB ROSULT AMITIE	association loi 1901	350.00
6574	15	SUBVENTION	DIVERS	association loi 1901	
6574	16	SUBVENTION	FUTSAL SIVS FOOT EN SALLE	association loi 1901	257.00
6574	17	SUBVENTION	HARMONIE DE ROSULT	association loi 1901	14 075.00
6574	18	SUBVENTION	ILCG	association loi 1901	200.00
6574	19	SUBVENTION	KICK TAI BOXING	association loi 1901	2 501.00
6574	20	SUBVENTION	LA CROCH CHOEUR CHORALE	association loi 1901	602.00
6574	21	SUBVENTION	LECELLES ROSULT CYCLO ET	association loi 1901	527.00
6574	22	SUBVENTION	PRATIC ART	association loi 1901	469.00
6574	23	SUBVENTION	ROSULT ASSOCIATION SPORT	association loi 1901	
6574	24	SUBVENTION	SOCIETE DE CHASSE	association loi 1901	300.00
6574	25	SUBVENTION	SPL CENTRE AQUATIQUE	association loi 1901	12 656.70
6574	26	SUBVENTION	TAPE D PIEDS	association loi 1901	320.00
6574	27	SUBVENTION	UNION DELEG. DEPART. EDUC. NAT	association loi 1901	

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention

(2) Dénomination ou numéro de la subvention

(3) Objet pour lequel est versée la subvention

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B8.2</b>

**B8.2 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N + 1	N + 2	N + 3	N + 4	Cumul restant	Total (2)	
	NEANT										

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1,N+2,N+3,N+4) + restant cumul

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B8.5</b>

**B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
<b>8018 AUTRES : Au profit d'organismes privés</b>							
		NEANT					

(1) Concernant les garanties accordées par l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' "Organisme bénéficiaire" de la garantie est toute personne titulaire d'un "titre éligible" émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique "Périodicité" n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne "Dette en capital à l'origine" correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne "Dette en capital au 1/1/N" correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne "Annuité à verser au cours de l'exercice" n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

**IV - ANNEXES****Etat du personnel au 31 décembre (Année N)****IV****B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N****B9**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>Filière Administrative</b>							
ATTACHE	A	1	0	1	1.00	0.00	1.00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1	1	2	1.70	0.00	1.70
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	2	0	2	2.00	0.00	2.00
<b>TOTAL Filière Administrative</b>		4	1	5	4.70	0.00	4.70
<b>Filière Animation</b>							
ADJOINT ANIMATION	C	2	0	2	2.00	0.00	2.00
ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	1	0	1	1.00	0.00	1.00
<b>TOTAL Filière Animation</b>		3	0	3	3.00	0.00	3.00
<b>Filière Sanitaire et Sociale</b>							
ASEM PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1	0	1	1.00	0.00	1.00
<b>TOTAL Filière Sanitaire et Sociale</b>		1	0	1	1.00	0.00	1.00
<b>Filière Technique</b>							
ADJOINT TECHNIQUE	C	3	3	6	5.00	0.00	5.00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	3	0	3	3.00	0.00	3.00
<b>TOTAL Filière Technique</b>		6	3	9	8.00	0.00	8.00
<b>TOTAL GENERAL (Hors emplois fonctionnels)</b>		14	4	18	16.70	0.00	16.70

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de travail et par leur période d'activité sur l'année.  
ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex CID) 6 mois) recruté à mi-année correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12)

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

## IV - ANNEXES

## Etat du personnel au 31 décembre (Année N)

IV  
B9

## B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

Agents Non Titulaires en Fonction au 01/01/N	Catégories (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement (4)	Nature (5)
<b>Agents occupant un emploi</b>						
<b>non-permanent</b>						
			0			
			0			
		NEANT	0			
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>0</b>			

(1) Catégories : A, B ou C

(2) Secteurs

ADM: Administratif

TECH: Technique

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain)

S: Social

MS: Médico-social

MT: Médico technique

SP: Sportif

CULT: Culturel

ANIM: Animation

PM: Police

OTR: Missions non rattachables à une filière

(3) Rémunération : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle)

(4) CONTRAT : Moût du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a ° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité, ...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2000 habitants et des groupements composés de communes dont la population est inférieure à ce seuil, lorsque la durée de temps de travail est inférieure à 50 %

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés "A : Autres" et feront l'objet d'une précision. (ex : contrat aidé)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1; 3-2; 3-3; 3-4 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT</b>	<b>B10</b>

**C2 - LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L2313-1 et L2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public. Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital ...				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt ...				
Subventions supérieures à 75000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme ...				
Autres ...				

(2) Indiquer la date de la décision (délibération, contrats ou décisions de l'exécutif)

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b>	<b>B11.1</b>

**C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
<i>Autres organismes de regroupement</i>			
NEANT	// // // // //		

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES</b>	<b>B11.2</b>

**C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)**

Catégorie d'établissement	Intitulé / Objet de l'établissement	Date de création	N° et Date délibération	Nature de l'activité (SPIC / SPA)	TVA (oui / non)
	NEANT				

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité à l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière ;

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>B11.3</b>

**B11.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'établissement	Intitulé / Objet de l'établissement	Date de création	N° et Date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC / SPA)	TVA (oui / non)
	NEANT					

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>EQUILIBRE BUDGETAIRE - DEPENSES</b>	<b>C1.1</b>

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice	Réalisations
<b>Dépenses hors charges transférées (A)</b>		90 000.00	88 236.27
<b>16</b>	<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES</b>	90 000.00	88 236.27
1641	Emprunts en euros	90 000.00	88 236.27
16878	Autres organismes et particuliers		
<b>Dépenses et transferts à déduire (B)</b>		113 129.74	93 129.74
<b>10</b>	<b>DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES</b>	113 129.74	93 129.74
10222	F.C.T.V.A.	93 129.74	93 129.74
10226	Taxe d'aménagement	20 000.00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		

	Op. de l'exercice <b>I</b>	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL <b>II</b>
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	181 366.01		341 449.06	522 815.07

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>EQUILIBRE BUDGETAIRE - RECETTES</b>	<b>C1.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice	Réalisations
<b>Ressources propres externes (a)</b>		135 000.00	147 986.69
<b>1022</b>	<b>Fonds d'investissement</b>	135 000.00	147 986.69
10222	F.C.T.V.A.	105 000.00	104 045.73
10226	Taxe d'aménagement	30 000.00	43 940.96
<b>Ressources propres internes de l'année (b)(3)</b>		1 359 800.00	9 738.15
<b>28</b>	<b>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS</b>	9 800.00	9 738.15
2802	Frais doc. Urbanisme et numérisation cadastre	100.00	88.92
2804182	Bâtiments et installations		8 257.65
2804412	Bâtiments et installations	9 700.00	1 391.58
2805	Concessions et droits similaires		
<b>024</b>	<b>Produits de cessions d'immobilisations</b>		
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>	1 350 000.00	

	Opérations de l'exercice <b>III</b>	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL <b>IV</b>
<b>Total ressources propres</b>	157 724.84			443 949.06	601 673.90

	Montant
<b>Dépenses à recouvrir par des ressources propres</b>	II 522 815.07
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV 601 673.90
<b>Solde</b>	V = IV-II (3) 78 858.83

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DES AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENTS AFFERENTS</b>	<b>C2.1</b>

**B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer (exercices au-delà de N)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DES AUTORISATION D'ENGAGEMENT ET DES CREDITS DE PAIEMENTS AFFERENTS</b>	<b>C2.2</b>

**B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>D1</b>

**B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**

Libellé de la recette :

Restes à employer au 01/01/N			
Recettes			
Chapitre	Article	Libellé de l'article	Montant
Total Recettes			
Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé de l'article	Montant
Total Dépenses			
Restes à employer au 31/12/N			

Restes à employer au 01/01/N		Restes à employer au 31/12/N	
Total Recettes		Total Dépenses	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE</b>	<b>D2</b>

**C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'établissement	Intitulé / Objet de l'établissement	Date de création	N° et Date délibération	Nature de l'activité (SPIC / SPA)
	NEANT			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX</b>	<b>D4</b>

**D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date du vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de le conseil municipal (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produits votés par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Taxe d'Habitation						
Taxe Foncière sur Bâti	1 811 000		43.5700		789 053	-7.930
Taxe Foncière sur Non-Bâti	74 100		65.3200		48 402	0.270
Cotisation Foncière entreprises						
Total	1885100				837455	







<b>IV - ANNEXES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

**A - ARRÊTÉS - SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice

Nombre de membres présents

Nombre de suffrages exprimés

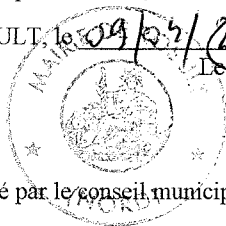
VOTES :

Contre  Abstentions  Pour

Date de convocation :

Présenté par Le Maire,

A ROSULT, le



Le Maire,

Délibéré par le conseil municipal réuni en session Ordinaire

A ROSULT, le 09/04/2024  
Les membres du conseil municipal,

*[Handwritten signatures of council members]*

*Coat*

*Haut*

*Bardier*

*Thiebaud*

Certifié exécutoire par Le Maire, compte tenu de la réception en \_\_\_\_\_ préfecture, le \_\_\_\_\_ et de la publication le \_\_\_\_\_

A ROSULT, le \_\_\_\_\_